

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE SAINT BONNET LE CHATEAU

Séance du 7 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 31

Nombre de membres présents : 27

Date de la convocation : 2/11/2016

Objet de la délibération : Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux au profit de Crescendo

L'an deux mille seize et le sept novembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Bonnet-le-Château, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Iwan MAYET.

Présents : Iwan Mayet, Annie Grégoire, Michel Romeyer, Serge Vray, Colette Ferrand, Jean Philippe Montagne, Serge Granjon, Alain Marquet, Alain Limousin, Cédric Bonhomme, Jean Claude Civard, Jean Pierre Dubost, Robert Decourtye, Yves Favier, Jacques Blanchard, Roger Violante, Marie George Bouhe, Philippe Romier, Nicole Girodon, Pierre Thiollière, Evelyne Chouvier, Pierre Berlier, Bernard Bonnet, Gilbert Soulier, Annie Mallard, Josette Folleat, Gabriel Aubert.

Excusé ayant donné procuration

Sébastien Teyssier excusé a donné procuration à Annie Grégoire

Marie Meley excusée a donné procuration à Michel Romeyer

Jean Marc Sardat excusé a donné procuration à Jacques Blanchard

Hervé Béal excusé a donné procuration à Josette Folleat

Excusés ou absents :

Jean Luc Pourtier, Christian Barjon, Bernadette El Asri, Jean Louis Jayol, Bernard Fournier, Anne Marie Kmiecik

Secrétaire de séance : Serge Vray

Pour	Contre	Abstentions
31	0	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200846-20161107-2016117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2016

Monsieur le président rappelle que l'Association école de musique Josquin des Prés en Haut-Forez a été dissoute et qu'une autre association a été créée en vue de reprendre l'activité « école de musique intercommunale », l'association Crescendo. En juillet 2014, la Communauté de communes du Pays de St Bonnet le Château avait signé avec l'école de musique Josquin des Prés en Haut-Forez, une convention de mise à disposition de bâtiment. Elle a été renouvelée pour un an, en novembre 2015. M. le président propose à l'organe délibérant de renouveler la convention de mise à disposition du bâtiment au bénéfice de l'association Crescendo, qui a repris l'activité « école de musique intercommunale ».

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition du bâtiment au bénéfice de l'association Crescendo, pour ses activités 2016/17 ;
- Autorise le président à signer la convention.

Copie conforme.

Ont signé au registre tous les membres présents.

A St-Bonnet-le-Château,  
Le 7 novembre 2016,

Le Président



Iwan MAYET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200846-20161107-2016117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2016